



CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 25 JUIN 2024

Télétransmission Préfecture

Nomenclature : 5.1

Numéro : 094-269400362-20240625

DELCCAS2024.06.25-1-DE

DELCCAS 2024.06.25 - 1 – Installation d'un membre du Conseil d'Administration.

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis à 18 heures, en mairie, sous la présidence de Madame Hélène LERAITRE, Vice-Présidente, représentant Monsieur Sylvain BERRIOS, Président.

Etaient présents : Madame Nadia LÉCUYER, Madame Marie-Thérèse DEPICKÈRE, Madame Jacqueline LAVAL, Madame Agnès CARPENTIER, Monsieur Claude SOUSSY, Monsieur Fabrice CAPRANI, délégués du Conseil Municipal, Monsieur Christian GITIAUX, Madame Marie-Ange MOURGÈRE, Madame Françoise BOUCHEL, Monsieur Jean-Marie MICHEL, Madame Michelle FAVRE-BONTÉ, Monsieur Thierry COMBEL, administrateurs nommés.

Etaient absents excusés et représentés : Monsieur Sylvain BERRIOS, Président du Centre Communal d'Action Sociale, qui a donné pouvoir à Madame Hélène LERAITRE, Madame Ghyslaine LOUIS, administrateur nommé, qui a donné pouvoir à Madame Françoise BOUCHEL, Madame Rosa JURADO, administrateur nommé, qui a donné pouvoir à Madame Nadia LÉCUYER.

Etait absente excusée : Madame Déborah WARGON, déléguée du Conseil Municipal.

Le Conseil d'Administration,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de l'action sociale et des familles,

VU la délibération n°2020.20 du Conseil d'Administration, en date du 9 septembre 2020, prenant acte de l'installation dans leurs fonctions d'administrateurs par Monsieur Sylvain BERRIOS, Maire, Président du Centre Communal d'Action Sociale, dans leurs fonctions d'administrateurs de :

➤ Au titre des représentants du Conseil Municipal

- Madame Hélène LERAITRE
- Madame Nadia LÉCUYER
- Madame Marie-Thérèse DEPICKÈRE
- Madame Jacqueline LAVAL
- Monsieur Bernard VERNEAU
- Monsieur Claude SOUSSY
- Monsieur Fabrice CAPRANI
- Madame Déborah WARGON

➤ Au titre des personnalités nommées par arrêté du Maire

- Monsieur Christian GITIAUX, en qualité de représentant des associations familiales, sur proposition de l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales),
- Madame Sylviane GERSTMANS, en qualité de représentant des associations de personnes âgées et retraitées du département (Loisirs à l'Usage du Bien Public),
- Madame Ghyslaine LOUIS, en qualité de représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions (Société Saint Vincent de Paul),
- Madame Françoise BOUCHEL, en qualité de représentant des associations de personnes handicapées du département (Association Parentale d'Organisation et de Gestion d'Établissements pour personnes handicapées mentales),
- Madame Catherine FAUVARQUE, en qualité de représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions (Secours Catholique),
- Madame Michelle FAVRE-BONTÉ, en qualité de représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions (Solidarités Nouvelles pour le Logement),
- Madame Agnès CORBASSON, en qualité de représentant des associations de personnes handicapées du département (Les Amis de Cléophas),
- Madame Rosa JURADO, en tant que personne qualifiée, notamment en matière de handicap.

VU l'arrêté du Maire, en date du 14 juin 2024, nommant Thierry COMBEL pour siéger, au titre de l'association « Les Amis de Cléophas », au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

CONSIDERANT la démission de Madame Agnès CORBASSON, membre de l'association « Les Amis de Cléophas », par lettre du 10 avril 2024, du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

CONSIDERANT que Monsieur Alain Smith, Président de l'association « Les Amis de Cléophas » a proposé, par lettre en date du 29 mai 2024, la candidature de Monsieur Thierry COMBEL afin de siéger au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Après examen et en avoir donné acte

Prend acte que Madame Hélène LERAITRE, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, a installé dans ses fonctions d'administrateur :

➤ au titre des personnalités nommées par arrêté du Maire

- Monsieur Thierry COMBEL, en qualité de représentant des associations de personnes handicapées du département « Les Amis de Cléophas ».

Dit que la présente délibération sera publiée et transmise à Madame la Préfète du Val de Marne.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.



La Vice-Présidente du Centre
Communal d'Action Sociale,


Hélène LERAITRE

Certifié Exécutoire par le Président du CCAS

Compte tenu de :

la réception en Préfecture le

26.06.2024

et de la publication électronique le

26.06.2024



Pour le Président,
Le Directeur,

